

ACTUALITÉ
Des manifestations
reportées

Page 3

BUDGET
Les taux d'imposition
n'augmentent pas en 2020

Pages 4 & 5

CONFINEMENT
Retrouvez la liste
des commerces ouverts sur
www.agglo-compiegne.fr

Page 7



COMPIEGNE

NOTRE VILLE

MAI 2020 - N°384 - www.compiegne.fr

Les marchés alimentaires en activité malgré le confinement

Page 2



La Ville de Compiègne mobilisée auprès de ses habitants

Depuis un mois et demi, bon nombre de Compiégnois ont dû rester chez eux. La Ville de Compiègne a mis tout en œuvre pour que cette période de confinement soit la moins pénible possible, vous informant au quotidien sur ses différents supports de communication des mesures gouvernementales mais aussi des dispositifs mis en œuvre sur le territoire compiégnais dans les domaines de la vie courante. Des dispositions ont également été prises pour aider au mieux les personnes les plus vulnérables.

Une aide au plus proche de nos habitants, le service social s'adapte

Dès les premiers jours du confinement, l'aide alimentaire s'est organisée en lien avec les associations : La Banque alimentaire de l'Oise, l'association d'Entraide La Passerelle, le Secours catholique de Compiègne, la Croix-Rouge Française, l'Ordre de Malte, les Bébés du Cœur, Les Restos du Cœur, les Camions du Cœur, Partage Travail et Territoire Zéro Chômage. L'objectif était de ne pas ajouter à une crise sanitaire difficile, une crise alimentaire pour les plus démunis.

Pour aider ces associations mais aussi les professionnels et organismes de santé (médecins, infirmiers, centre hospitalier, EHPAD, aides à domicile,...) la ville leur a distribué 35 200 gants, 6 840 masques, 9 968 blouses et 230 litres de gel hydroalcoolique (chiffres au 14 avril).

Des barrières ont également été livrées aux associations afin que les bénéficiaires d'aide alimentaire puissent aller chercher les denrées et produits de première nécessité en toute sécurité.

La Ville a également mis à leur disposition des agents pour aider à la préparation et à la distribution des colis alimentaires comme à la Passerelle où des agents du service des sports sont venus en renfort des équipes de bénévoles. La Passerelle a par ailleurs réduit les tarifs de ses paniers destinés aux personnes en difficulté.

De son côté et pendant toute la durée du confinement, le CCAS de Compiègne a poursuivi son action solidaire : permanence pour assurer les aides d'urgence, traitement régulier des dossiers d'aide sociale, remise de bons alimentaires sur rendez-vous, activité du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale renforcée par l'aide apportée par l'Epide qui a permis l'ouverture de chambres pour l'accueil des sans domicile fixe.

Le service de livraison de repas à domicile auprès des personnes âgées et isolées s'est aussi considérablement amplifié. Ce mois de mars 2020, les agents du CCAS ont servi un total de 2 400 repas (1998 en mars 2019).

Enfin le lien a été maintenu avec nos personnes âgées à domicile avec la mise en place d'un phoning auprès des 1 000 personnes recensées par le CCAS comme étant fragiles. Ces contacts ont permis de déterminer les besoins spécifiques de ces personnes, de leur fournir le cas échéant des autorisations de sortie et de les mettre en relation directe avec des associations pouvant leur faire les courses comme l'Ordre de Malte, les Petits Frères des pauvres, le Secours Catholique, la Croix Rouge,....

Toute la chaîne de solidarité a été assurée et renforcée pour venir en aide aux plus démunis et aux plus fragiles.



Les distances sont respectées sur les marchés alimentaires.



Les forces de police veillent au respect des mesures de confinement.

Scolaire et Petite enfance : un service minimum pour les enfants des personnels de santé ou de sécurité

Des écoles et crèches ont maintenu leurs activités pour accueillir les enfants des personnels soignants mobilisés dans la lutte contre le Covid-19. Remercions encore l'ensemble des enseignants volontaires qui ont participé à cette action avec un accueil de 7h30 à 18h30 avec le soutien du personnel de la ville pour assurer la surveillance des enfants en dehors des plages horaires de classe.

Sécurité, Police Municipale et CSI nous protègent

Le Centre de Supervision Intercommunal et les policiers municipaux ont poursuivi leurs missions pour maintenir la sécurité sur le territoire de la Ville et de l'Agglomération et pour faire respecter les mesures de confinement. De leur côté, les médiateurs ont continué leurs interventions au sein des différents quartiers de la ville, par mesures de prévention et sont venus en soutien lors des marchés alimentaires pour expliquer les règles de prévention.

Maintien d'un service de transports gratuits

Tout en réduisant leur fréquence (1 passage sur 2), les services de bus ont été maintenus pour permettre notamment aux personnels du Centre Hospitalier de Compiègne et de la Polyclinique Saint-Côme de se rendre à leur travail.

Propreté urbaine, une impérieuse nécessité poursuivie

La collecte des déchets (ordures ménagères, tri sélectif) a elle aussi été assurée même si les horaires ont été aménagés pour tenir compte du couvre-feu. Seule la collecte des déchets verts a été reportée et le ramassage des encombrants sur rendez-vous a été suspendu durant cette période de confinement. La collecte des encombrants, notamment dans les quartiers d'habitats collectifs, a elle aussi été poursuivie pour maintenir un bon niveau de propreté dans la ville.



Les lieux publics sont désinfectés.

Par ailleurs, à la demande du Maire de Compiègne, les agents de la ville ont procédé à la désinfection des lieux publics les plus fréquentés.

Nettoyage des trottoirs, des corbeilles de déchets et des abris-bus, des bancs ainsi que des entrées des établissements recevant un public nombreux ont été au programme de l'équipe de la voirie.

Cette désinfection a été réalisée avec des produits homologués qui ne sont pas dangereux pour l'homme ni pour la nature, mais qui ont un effet antiseptique.

Les marchés alimentaires toujours en activité

Les marchés alimentaires de la Ville de Compiègne ont pu poursuivre leur activité grâce à la mise en place de mesures de sécurité drastiques pour préserver la santé des habitants et des commerçants : périmètre clos contrôlé par des agents municipaux, accès aux étals avec une durée limitée, respect des distances minimales de sécurité et des gestes barrière, rappel des consignes par le biais d'affiches et de la sonorisation du marché. Cette décision répondait également à la volonté de préserver l'activité des maraîchers de notre région.

Enfin, de nombreux services ont pu être maintenus grâce au télétravail qui a été permis par la Direction des systèmes informatiques de l'ARC qui a doté des agents d'ordinateurs portables ou de connexions à distance aux différents serveurs. C'est par exemple le cas du Service communication qui a pu vous tenir informés tout au long de la crise via le site internet, Facebook et les différents supports qui ont été réalisés. ■



Les services pour les personnes vulnérables sont renforcés.

FESTIVITÉS

REPORTÉES

Les festivités du 1^{er} mai, reportées en décembre

Chaque année, vous êtes des milliers de spectateurs à assister à la soirée de couronnement de la Reine du muguet suivie du concert gratuit du NRJ Music Tour place du Château et au défilé du 1^{er} mai dans les rues de la ville. Cette année, en raison de la crise sanitaire que traverse notre pays, les festivités liées à la Fête du muguet sont reportées.

L'élection de la reine de beauté est repoussée au samedi 27 juin, 20h30, au Ziquodrome. L'artiste invité sera Moïse Melende, il se produira en 2^e partie de soirée. Les places initialement vendues pour la soirée qui devait se tenir à l'Espace Jean Legendre, restent valables. Celles et ceux qui ne pourraient malheureusement pas y assister, peuvent se faire rembourser auprès de l'Office de Tourisme de Compiègne.

En ce qui concerne la traditionnelle soirée de couronnement, la Ville de Compiègne et le groupe NRJ ont décidé d'organiser un NRJ Music Tour exceptionnel le vendredi 18 décembre au Tigre au cours duquel la Reine du muguet sera mise à l'honneur. Toutes les conditions d'accès au concert seront mises en place prochainement. Le site internet et le Facebook de « Compiègne et son agglomération » ainsi que la radio NRJ ne manqueront pas de vous en tenir informés.

Le défilé du 1^{er} mai n'aura pas lieu. À la place, les familles pourront profiter le 19 décembre d'une magnifique parade de Noël, plus majestueuse et plus étincelante que jamais. L'occasion pour chacun d'entre nous de fêter un Noël encore plus chaleureux ! ■



Une équipe au travail



Depuis le premier tour des élections municipales, le 15 mars dernier, et grâce à la confiance que vous m'avez renouvelée avec 58 % des suffrages exprimés, le travail de votre municipalité s'est poursuivi, comme vous le montre ce bulletin. Mon premier souci a été d'encourager les efforts des soignants, et je salue tout ce qui a été fait, avec efficacité et générosité, dans les premières semaines, qui ont été les plus difficiles.

Nos deux assemblées, le Conseil d'agglomération et le Conseil municipal vont se réunir, conformément aux textes sur l'état d'urgence sanitaire, les 6 et 7 mai prochains, aux salles Saint-Nicolas. L'ordre du jour sera principalement consacré aux questions qui ne peuvent attendre : aides aux entreprises dont certaines vivent une situation critique, achat de masques de protection dans le cadre d'une stratégie de déconfinement prudente et organisée, à compter du 11 mai prochain, adaptation de nos budgets pour faire face aux nouveaux besoins.

Dans l'immédiat, notre principale préoccupation est la réouverture progressive des écoles, ce qui fait l'objet d'une concertation avec le préfet de l'Oise et l'Education nationale, dont les résultats ne sont pas encore connus précisément à ce jour. Vous en serez informés régulièrement.

Je vous demande, dans cette période exceptionnelle, de continuer à appliquer avec rigueur les règles du confinement, qui font la preuve de leur efficacité, avec la décrue constatée des nouveaux cas de contamination.

Il ne faut pas baisser la garde !

Philippe MARINI
Maire de Compiègne
Sénateur Honoraire de l'Oise
Président de l'ARC

Les Internationaux de Dressage reportés en Mai 2021



Face à l'évolution de la situation concernant la pandémie du Covid-19, le comité d'organisation des Internationaux de Dressage de Compiègne a pris la décision, fin mars, d'annuler l'événement initialement programmé du 14 au 17 mai 2020 à Compiègne.

Cette difficile décision, prise en concertation avec la Fédération Française d'Équitation, s'inscrit dans la volonté de préserver la santé de tous dans cette période d'urgence sanitaire. Bon nombre de manifestations sportives internationales ont d'ailleurs dû être annulées ces dernières semaines.

Le CDI O 5* de France qui devait être celui du dixième anniversaire des Internationaux de dressage de Compiègne, est donc reporté en mai 2021.

« Nous sommes bien évidemment profondément attristés de cette décision » confie Monique Marini, présidente de l'association Compiègne Équestre, organisatrice de l'événement.

« Mais au fil des jours elle est devenue inévitable. Nous reviendrons avec encore plus de détermination en 2021, et toujours la même envie et la même volonté de partager notre passion. » ■



La Foire aux Fromages et aux Vins est reportée aux 19 et 20 septembre.

La Fête Jeanne d'Arc a malheureusement dû être annulée.

S O M M A I R E

ACTUALITÉ.....	P2	EXPRESSION LIBRE	P6
FESTIVITÉS - ÉDITORIAL.....	P3	FESTIVITÉS - ENVIRONNEMENT	P7
DOSSIER : BUDGET 2020	P4 & 5	ACTUALITÉ.....	P8

“Le Maire face caméra”

Lundi 4 mai à 18h

30 minutes en live avec Philippe Marini sur sa page Facebook !

N'hésitez pas à poser vos questions sur : www.agglo-compiegne.fr

“Allô, Monsieur le Maire...”

03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le maire au téléphone, le lundi 25 mai entre 8h30 et 9h30.

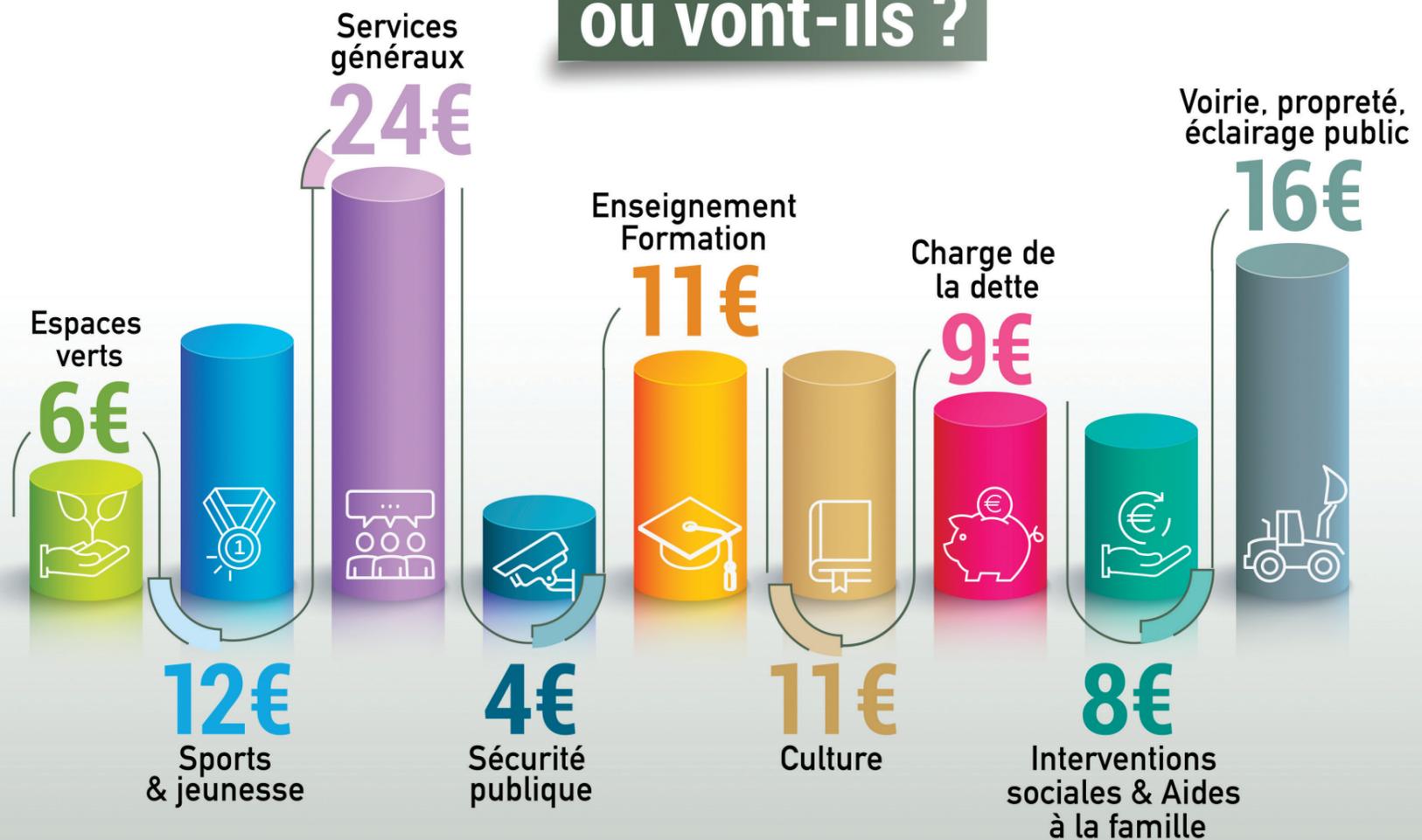
Retrouvez toute l'actualité du Compiégnois "en images" sur : www.agglo-compiegne.fr

Suivez-nous sur :

Facebook Instagram Compiègne et son agglomération

BUDGET 2020

Quand la mairie dépense 100€ où vont-ils ?



Quand la mairie reçoit 100€ d'où viennent-ils ?



BUDGET DE LA VILLE : LES TAUX D'IMPOSITION N'AUGMENTENT PAS EN 2020

En 2020, la Ville de Compiègne va poursuivre ses efforts d'investissement et maintenir les subventions aux associations à un niveau équivalent à celui de l'an dernier, tout en veillant à maîtriser ses charges de fonctionnement. Parallèlement, il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition.

Le budget primitif 2020 de la Ville de Compiègne totalise 82,2 M€ : 22,8 M€ pour la section d'investissement et 60,4 M€ pour le fonctionnement.

➔ Maîtriser les dépenses de fonctionnement

La progression des recettes de fonctionnement par rapport au Budget Primitif 2019 atteint +1M€ ou +1,6% avec un total de 60,4M€ en 2020. Cette progression des recettes de fonctionnement s'explique principalement avec la reprise de résultat de l'année N-1 (+0,6M€) et la hausse des bases d'imposition établie par les services fiscaux (+0,4M€).

Pour maintenir l'équilibre de la section de fonctionnement tout en assurant les fonctions régaliennes qui incombent à la collectivité, des mesures visant à contenir l'évolution des dépenses de fonctionnement ont été nécessaires. Elles portent sur l'ensemble des dépenses réelles (charges à caractère général, charges de gestion courante, charges financières, dépenses de personnel). L'ensemble de ces mesures permettra d'accroître le niveau de l'autofinancement de +14 % qui passe ainsi de 5,3M€ en 2019 à 6M€ en

2020, ce qui participe aux objectifs d'amélioration de la situation financière de la collectivité.

Une gestion maîtrisée

Des mesures sont prises chaque année pour contenir l'augmentation des dépenses de fonctionnement. Les efforts de gestion reposent en particulier sur une plus grande maîtrise des dépenses liées aux consommations d'énergie, sur la réduction des charges locatives et sur la renégociation des contrats de prestations confiés aux entreprises. Avec près de 250 bâtiments communaux à entretenir, les dépenses liées à l'entretien du patrimoine existant sont pour leur part difficilement compressibles. Les charges à caractère général arrêtées à un montant de 14,1 M€, connaissent un recul de 0,6% par rapport à 2019.

Poursuivre la réduction des effectifs

Le coût de la masse salariale est estimé pour 2020 à 34,2 M€, soit un montant équivalent à ceux de 2019 et de 2018. Cette prévision 2020, supérieure de 0,8M€ par rapport au réalisé 2019 (33,4M€), s'explique principalement par des avancements de grades, promotions internes et la réforme des parcours professionnels carrières et rémunérations (PPCR), le GVT Glissement Vieillesse Technique.

Il s'agit d'une évolution contrainte qui s'accompagne aussi de mesures de réduction d'effectifs avec notamment la suppression de 10 postes supplémentaires en

BUDGET 2020

2020, la baisse du nombre d'heures supplémentaires et un redéploiement en interne des effectifs : mutualisation des personnels de l'ARC et de la Ville de Compiègne ou mises à disposition dans le cadre de conventions et services partagés avec l'ensemble des communes (droit des sols, ingénierie VRD, commande publique, vidéo protection, informatique).

Maintien des subventions allouées aux associations

S'agissant des subventions attribuées au monde associatif, le choix du maintien du niveau atteint en 2019 est confirmé. Tous partenaires confondus, le montant des subventions s'élève cette année à 2,8 M€.

La subvention accordée au Centre Communal d'Action Sociale sera pour sa part de 265 000 euros.

9,7M€ d'investissement en 2020

Le programme annuel d'investissement pour 2020 atteint 9,7 M€ grâce à l'amélioration de la situation financière de la collectivité de ces dernières années (la capacité de désendettement passe ainsi de 17,6 ans au BP 2017 à 8 ans BP 2020). On peut ainsi relever l'importance du programme d'investissement et le niveau de remboursement d'emprunts : plus de 5 M€ seront remboursés en 2020.

Les recettes d'investissement totalisent de leur côté 22,8 M€, soit une légère augmentation de 0,9 % par rapport à 2019. Cette situation s'explique notamment par la baisse du niveau des subventions attendues (-1,6 M€) qui sera compensée par les restes à percevoir de 2019. On peut également relever la progression de la part d'autofinancement (+0,7 M€ ou + 14%) et l'augmentation du Fonds de compensation de la TVA (+0,6 M€). Le recours prévisionnel à l'emprunt serait de 5,45 M€ (2,5 M€ de reports d'emprunts non réalisés en 2019 et 2,95 M€ d'emprunts nouveaux en 2020).

À noter aussi que la dette par habitant au 1^{er} janvier 2020 s'élève à 939 euros alors que la moyenne nationale est de 1076 euros, soit un écart de - 13%.

Les projets 2020

↳ Sports

- Aménagement du terrain synthétique du stade Paul Cosyns (solde 2019)
- Agrandissement de l'archerie
- Rénovation de la piscine de Mercières
- Vestiaires du gymnase Tainturier



↳ Culture

- Travaux du dispositif multimédia sur l'histoire de Compiègne au Musée Antoine Vivenel
- Etude pour la reconfiguration scénographique du Mémorial de l'Internement et de la Déportation
- Renouvellement du système de diffusion sonore du Théâtre Impérial
- Suite des travaux d'aménagement du musée Vivenel

↳ Aménagement urbain

- Aménagement de cours et aires de jeux dans les écoles
- Renforcement de la vidéosurveillance urbaine
- Aménagement de la place Saint-Antoine
- Restructuration du square de l'Echarde
- Restructuration du square du Vivier Corax
- Renforcement des liaisons entre les pistes cyclables
- Aménagement des voiries rue Carnot
- Mise en souterrain des réseaux rues de Plémont et Carnot
- Etudes dans le cadre du programme ANRU 2 (Centre Anne-Marie Vivé, Puy du Roy, Centre de rencontres de la Victoire)
- Réfection du parking Pompadour
- Pose de fourreaux pour le futur déploiement de la fibre optique dans le quartier Bellicart
- Amélioration et rénovation de l'éclairage public
- Aménagement d'aires de jeux

↳ Bâtiments publics

- Pose de panneaux photovoltaïques au Centre technique municipal
- Travaux de rénovation à la Petite chancellerie
- Création de vestiaires et de locaux sociaux au Centre technique municipal
- Travaux de rénovation à l'École des beaux-arts

Pas d'augmentation des taux d'imposition en 2020

S'agissant de la taxe d'habitation, la loi de finances 2020 implique le gel des taux ou montants d'abattement au titre de 2020 à leur niveau de 2019.

À l'exception de la taxe d'habitation, et pour ne pas alourdir la fiscalité qui pèse sur les ménages, la Ville de Compiègne a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2020 tout en maintenant le service rendu aux habitants. Il en est de même pour l'agglomération qui a reconduit à l'identique les taux d'imposition de 2019 sur 2020 (taxe d'enlèvement des ordures ménagères, cotisation foncière des entreprises et taxes foncières).

La seule évolution de la fiscalité communale sera liée à la revalorisation, établie par les services fiscaux, des bases d'imposition des locaux d'habitation en 2020 de +0,9% pour les résidences principales et de +1,2% pour les résidences secondaires. Historiquement, cette revalorisation a été identique pour les résidences principales et secondaires (+2,2% en 2019, +1,2% en 2018, +0,4% en 2017). ■

Taux d'imposition à Compiègne depuis 2015

% d'évolution	+3.5% / 2014	+1.5% / 2015	+1.5% / 2016	+1% / 2017	0% / 2018	0% / 2019	Moyenne Nationale 2019	Moyenne Départementale 2019
	2015	2016	2017	2018	2019	2020		
Taxe d'Habitation	14,06 %	14,27 %	14,48 %	14,62 %	14,62 %	- %	- %	- %
Taxe Foncière bâtie	25,54 %	25,92 %	26,31 %	26,57 %	26,57 %	26,57 %	21,59 %	27,26 %
Taxe Foncière non bâtie	56,90 %	57,75 %	58,61 %	59,18 %	59,18 %	59,18 %	49,72 %	54,80 %

BRÈVES

• Restos du Cœur

La campagne d'été reprend le 28 avril. Les nouvelles inscriptions se feront uniquement au 09 83 21 18 65. Les familles de la campagne d'hiver qui entrent dans le barème d'été seront systématiquement reconduites.

• Collecte des déchets

Pendant la période de confinement, toutes les collectes (ordures ménagères, collecte sélective et déchets verts) sont avancées à 14h30 pour les zones 1, 2 et pour le Centre-ville. Les sacs doivent être sortis pour 14h. Le ramassage des déchets verts a repris depuis le 13 avril. Les habitants du quartier du Petit-Margny ne sont pas concernés par ce changement d'horaires. Les collectes restent le matin.

En raison du 1^{er} mai, la collecte des ordures ménagères

et la collecte sélective qui ont lieu sur le territoire de Compiègne habituellement le vendredi, sont reportées au samedi 2 mai.

• Collectes de sang

Prochaines collectes : mercredi 13 mai de 14h à 19h et samedi 23 mai de 8h30 à 12h, dans les salles Saint-Nicolas. Rens. au 03 44 85 25 08.

• Service de garde des chirurgiens-dentistes

Le service de garde des chirurgiens-dentistes de l'Oise est régulé par le SAMU. Il faut donc composer le 15 pour toute urgence dentaire : uniquement les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h.

• Pharmacies de garde : 3237

• Smur : 15

Permanences

Pierre Vatin, député de Compiègne-sud, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans, avenue du Général Weygand.

Contact : pierrevatin@hotmail.com
06 03 23 87 58 ■

EXPRESSION LIBRE

MAJORITÉ

"Il faut cultiver notre jardin" disait Voltaire QUELLE culture et QUEL jardin...?



Le confinement nous impose un lieu clos où l'évasion ne peut être que celle de l'esprit. Cette phrase d'une simplicité inouïe fait "chauffer nos méninges".

Décider de cultiver un petit jardin et cultiver notre jardin secret... EST-CE NOTRE DÉFI ?

Cultiver son jardin donne un sens à sa vie :

- **le carré de terre**, quand on a la chance de l'avoir, donnera des nourritures terrestres

- **le terrain familial et amical** donnera pour fruits: la fidélité & l'affection sincère

- **notre jardin intérieur** donnera des fruits sensibles, artistiques et spirituels.

Les 3 qualités premières d'un jardinier sont : **l'observation, l'humilité et la patience**. L'impossibilité de faire grandir une plante plus vite en tirant sur ses feuilles...rend philosophe, neutralise les vaines paroles et les doctrines fumeuses ! Soyons des jardiniers en éveil car le talent vient avec l'effort. Ouvrons les yeux sur ce qui nous entoure. Apprenons aux enfants à regarder, écouter, sentir, goûter, toucher le réel. Ils seront les sentinelles de l'avenir.

Nous avons la chance de vivre à Compiègne entourés d'espaces verts, nichés au cœur d'une nature entretenue, cultivée, belle et généreuse. La présence de la forêt nous donne une qualité environnementale dont chacun peut mesurer l'importance. Maraîchers et agriculteurs voisins produisent des biens que l'on n'estime pas à leur juste valeur. Pendant le confinement, nos 5 marchés hebdomadaires de produits locaux et frais sont maintenus à la disposition de tous. Profitez-en !

La quarantaine neutralise la vie associative et culturelle. L'isolement met en évidence notre besoin de rencontre & de lieux de création qui font vivre notre jardin intérieur. Encore quelques semaines pour hiérarchiser et affûter nos résolutions d'action : musique, peinture, sculpture, chant, danse, poterie, lecture, théâtre, dessin, vitraux, photo, vidéo, jumelages, histoire, mémoire, musées... tout existe à Compiègne et vivra grâce à vous tous. À très bientôt !

Je veux terminer ces quelques mots en rendant un hommage sincère à tous les Compiégnois, simples et généreux, qui dans le cadre de leur métier ou par leurs actions quotidiennes et discrètes, contribuent à rendre la vie meilleure à leurs voisins, à leurs proches, et à créer une vie belle et bonne autour d'eux.

Arielle François

Adjointe au Maire chargée de l'environnement & du développement durable

Merci !



Un "grand" merci en guise de titre ! Juste pour témoigner la reconnaissance de tous, en cette période de pandémie, à celles et ceux souvent anonymes qui sont en première ligne.

Un "grand" merci à nos blouses blanches, nos soignants, médecins, infirmières, aides-soignantes, élèves infirmières, mais aussi dans nos hôpitaux aux blanchisseurs et autres techniciens. Certains à bout, fatigués, d'arrache-pied, en délaissant souvent leur famille, s'efforcent de lutter contre le Covid 19. Compiègne a payé un lourd tribut, avec la perte du premier médecin urgentiste décédé en France. Malheureusement, suivi par d'autres décès de soignants dans notre pays. **Chapeau à tous**, dans cette guerre quotidienne 24 H sur 24 contre ce virus.

Un "grand" merci aux caissières de grandes surfaces, aux propriétaires de petites épiceries et commerçants de nos marchés alimentaires maintenus dans notre ville. Tous en respectant les mesures sanitaires nous permettent de nous nourrir.

Un "grand" merci aux éboueurs, au contact de nos déchets qui n'ont pas fait jouer leur droit de retrait.

Un "grand" merci aux chauffeurs de nos bus sur le territoire de l'ARC et dans

notre ville de Compiègne facilitant ainsi le déplacement de nos soignants.

Un "grand" merci à nos collaborateurs de la ville pour distribuer les repas aux personnes âgées isolées, pour continuer leur mission de service public, en télétravail ou physiquement, des employés municipaux qui ont répondu présents malgré un certain nombre d'agents touchés par le coronavirus.

Enfin, un **CARTON ROUGE** et sans commentaire à ceux qui, par des écrits anonymement, ont demandé à des soignants de quitter leur habitation pour éviter la contamination dans un quartier ou dans une résidence. **CARTON ROUGE** aussi à ceux qui n'ont pas respecté scrupuleusement le confinement, celui-ci étant d'après les médecins le seul "médicament" à cette catastrophe.

Comme vous, je ne pensais pas durant ma vie vivre une telle situation. Je pense, je crois, qu'il y aura un avant et un après Covid 19. Nous avons vu tellement d'entraide, d'humanité, de gestes simples, mais aussi combien réconfortants que j'espère à l'avenir que le mieux vivre ensemble sera une vérité ! Comme notre pays, Compiègne se relèvera, nous serons, nous, élus, toujours à vos côtés.

Nicolas LEDAY

Adjoint au Maire chargé des travaux, des bâtiments communaux et des transports

OPPOSITION

COMPIÈGNE GAGNANTE

Appel à l'Union

La situation est inédite : écrire un mois à l'avance, dans une période où il est si difficile de se projeter, en tant que conseillers municipaux minoritaires de l'ancien conseil qui demeure opérant. Les élections municipales ont donné leur verdict même s'il n'était pas judicieux de les maintenir (très peu de votants, prime aux sortants !). Solange Dumay sera de nouveau minoritaire, mais dans un groupe renforcé et élargi : 7 conseillers municipaux (4 au niveau de l'ARC), rassemblés autour de valeurs républicaines, écologistes et sociales. Nous nous faisons l'écho de la liste PACTE avec le message suivant :

« Nous remercions très sincèrement les Compiégnoises et les Compiégnois qui nous ont fait l'honneur de nous faire confiance à l'occasion de ce premier tour des élections municipales. Au cours de cette campagne, notre liste a tout fait pour porter des idées nouvelles, positives, au service de toutes et de tous, et bien loin des critiques personnelles et acerbes que nous avons subies. Notre seul regret est que les plus modestes

de notre ville n'aient pas perçu que notre projet était le seul à réellement apporter des solutions durables à même d'améliorer leurs conditions de vie. Évidemment, le contexte et les circonstances dans lesquels cette élection s'est tenue auraient dû imposer de la réserve et de la modestie de la part des vainqueurs. Au contraire, nous avons assisté à une surenchère triomphaliste et agressive en direct sur France 3 qui tranchait terriblement avec la situation sanitaire de notre région. Dès le soir de l'élection, notre tête de liste, Daniel LECA, a appelé à une Union sacrée, faisant ainsi taire les polémiques. De cette union dépendra notre capacité à affronter cette crise sanitaire et à anticiper sur la crise économique et sociale qui se profile malheureusement. Dans les semaines à venir, nous demeurerons fidèles à notre engagement pour les Compiégnoises et les Compiégnois en étant porteurs de solutions et force de propositions pour Préparer l'Avenir de Compiègne Tous Ensemble. »

Richard Valente, Solange Dumay,
Dilvin Yuksel - Conseillers municipaux
PS Social-Écologie

COMPIÈGNE BLEU MARINE

Quand la Nation se rassemble

Au regard d'une pandémie qui marquera à jamais notre vie et notre regard sur la société qui nous entoure, les élections municipales et leurs résultats ont été à n'en pas douter d'une profonde vacuité. Le déroulement du scrutin, et son résultat tronqué par la décision irresponsable du gouvernement Macron de maintenir le premier tour, ayant entraîné une abstention massive et un risque sanitaire avéré, ne permettent d'ailleurs pas de considérer sa réelle sincérité. Le Rassemblement pour Compiègne sera malgré tout présent pour vous, tout au long de ce mandat, pour vous représenter et, nous l'espérons, vous apporter des éléments de réflexion et d'information sur les dossiers municipaux et la politique en général, particulièrement lorsque cette dernière impacte notre quotidien. Nous reviendrons dans un proche avenir sur la gestion calamiteuse de cette pandémie par nos dirigeants, que ce soit au travers du manque de moyens et d'anticipation, d'informations contradictoires, de la gestion du confinement à deux vitesses, notamment dans les quartiers populaires autorisés à violer le confinement en toute impunité.

En ce jour, il convient avant tout de revenir sur ce que, devant l'adversité, l'être humain peut en effet révéler de meilleur. En France, comme à Compiègne, les soignants et personnels hospitaliers ont donné leur temps et parfois leur vie afin de nous sauver et de nous soigner. M. Jean-Jacques Razafindranazy, médecin Compiégnois, est tombé au champ d'honneur. Son esprit d'abnégation et de sacrifice nous rappelle à quel point nous devons être reconnaissants pour l'énergie, la bravoure et le don de soi que nos médecins, infirmières, aides soignants, agents des services hospitaliers déploient à Compiègne et partout en France, dans les hôpitaux, les cliniques, les cabinets, à domicile. M. Razafindranazy, notre respect pour votre sacrifice est infini, et nous n'oublierons pas. Tous les Compiégnois sont fiers de vous et reconnaissants. Soyons tous responsables, afin que ces sacrifices ne restent pas vains. Prenez soin de vous et de vos proches.

Jean Marc Branche, Patricia Renoult,
François Gachignard - Conseillers
municipaux Rassemblement National

FESTIVITÉS / ENVIRONNEMENT

Le Festival des Forêts à vos côtés Une renaissance en musique



« Dans ce contexte difficile, nous nous sommes interrogés sur le bien-fondé mais aussi sur notre capacité (financière et humaine) à organiser le festival. Nous avons finalement décidé, autant que le permettront les règles en vigueur et la sécurité des personnes, de poursuivre notre mission de faire partager la musique classique au plus grand nombre » confie Bruno Ory-Lavollée, président du Festival des Forêts. « Plus que jamais, nous avons besoin de la musique vivante, source de joie et de spiritualité, les voix et les instruments ne doivent pas se taire ».

Le programme de cette édition 2020 dépendra bien entendu de la prolongation des mesures restreignant les rassemblements. Si tel est le cas, en concertation avec les communes et les artistes, les projets seront adaptés pour se conformer aux consignes de sécurité ou reportés à une date ultérieure. Toutes informations

vous seront communiquées sur le site internet : www.festivaldesforets.fr

Une 28^e édition sur le thème *Mythologie et Forêt*

À la croisée de la musique, de la nature et du patrimoine, la 28^e édition du Festival des Forêts, nous plonge cette année au cœur de la Grèce antique, à la rencontre d'Apollon, de Dionysos, de Bacchus et des nymphes.

Placée sous le thème *Mythologie et Forêt*, cette nouvelle édition accueillera le compositeur Thierry Escaich, pour une seconde année de résidence au Festival des Forêts.

Les bureaux du festival ont été transférés aux Haras, 6, rue de la procession à Compiègne. ■

➤ L'accès à la billetterie se fait donc :

- En ligne sur : www.festivaldesforets.fr
- Par téléphone : 03 44 40 28 99
- À l'Office du tourisme de l'agglomération de Compiègne, place de l'hôtel de Ville (à partir du 11 mai) : du lundi au samedi de 13h45 à 18h15
- Par correspondance à l'adresse : Festival des Forêts, 6 rue de la procession 60200 Compiègne
- Directement sur les lieux de concerts
- Ou à l'Office de tourisme Pierrefonds : 03 44 42 81 44

Tous les détails sur
➤ www.festivaldesforets.fr

Concours des maisons et balcons fleuris 2020



En octobre 2019, Compiègne obtenait le label tant convoité de la 4^e fleur au concours national des « Villes et villages fleuris », une distinction qui récompense la politique d'embellissement des espaces verts et une gestion durable des espaces publics menées par la Ville depuis plusieurs années.

Cette récompense est aussi celle des Compiégnois qui apportent un soin particulier au fleurissement de leur maison, de leur balcon, et qui, par leur action, contribuent à l'amélioration du cadre de vie et à la qualité de l'environnement.

Participez nombreux au concours annuel de décoration florale organisé par la

Ville de Compiègne ! Il suffit pour cela de remplir le bulletin d'inscription ci-contre ou de retirer un exemplaire, soit à l'accueil de la mairie de Compiègne, soit à l'Office de Tourisme de l'Agglomération, et de le déposer dans l'un de ces lieux avant le samedi 30 mai 2020. Comme l'an passé, les organisateurs ont décidé de récompenser l'ensemble des inscrits (dans la limite des 100 premiers inscrits).

Dans les quinze premiers jours de juin, le jury communal passera chez tous les inscrits et déterminera les fleurissements les plus méritants. Ceux-ci seront ensuite proposés au Concours départemental 2020 des Maisons fleuries. En 2019, un Compiégnois s'est vu décerner un prix dans la catégorie « Balcon dans un immeuble collectif ».

Attention, seuls les fleurissements très visibles de la rue seront pris en considération et tout particulièrement ceux qui seront à même d'accompagner les parterres réalisés par les jardiniers de la Ville.

La remise des prix aura lieu le dimanche 25 octobre 2020 à 15 heures dans la chapelle des salles Saint-Nicolas (entrée rue Saint-Nicolas). ■

Concours des maisons et balcons fleuris 2020

géré par la Société d'horticulture de Compiègne

Bulletin d'inscription

Nom : Prénom :
Téléphone :
Adresse (n°, rue, avenue, square) :
Étage : Appartement : 60200 COMPIÈGNE
Courriel :

Déclare s'inscrire au concours des Balcons et Maisons fleuris, dans la catégorie ci-après (ne mettre qu'une seule croix).

- 1^{ère} catégorie : **Maison avec jardin** (visible de la rue, dépassant l'emprise de l'habitation).
 2^{ème} catégorie : **Maison avec jardin** (visible de la rue, le jardin ayant la largeur de la maison).
 3^{ème} catégorie : **Façades, terrasses, fenêtres** (habitation ou cour donnant sur un trottoir).
 4^{ème} catégorie : **Balcons, immeubles**.
 5^{ème} catégorie : **Commerce** (hôtels, restaurants, gîtes, chambres d'hôtes)
 6^{ème} catégorie : **Habitat collectif**

Compiègne, le.....

Signature

À déposer avant le samedi 30 mai 2020 à l'Office de Tourisme de l'ARC ou en mairie de Compiègne, place de l'Hôtel de Ville.

Les commerces compiégnais ouverts en période de confinement

➤ Pendant la période de confinement, des commerces de Compiègne maintiennent leur activité avec des horaires réduits d'accueil ou des solutions alternatives (drive, livraisons, commandes en ligne,...). Consultez les jours et horaires d'ouverture ainsi que la liste de ces commerçants régulièrement mise à jour sur : <https://www.agglo-compiegne.fr/coronavirus-les-services-impacts> ■

ACTUALITÉ

Une maison « Autour de la vie » pour les malades atteints de cancer

Quel que soit le stade de la maladie, les adultes atteints de cancer peuvent désormais être accueillis au sein de la maison « Autour de la vie », 8 rue de Bournonville, dans un lieu convivial et chaleureux mis à disposition par l'association Onco Oise.



Une équipe de professionnels au service des patients.

« L'objectif est de mieux faire connaître les soins de support oncologiques qui ont prouvé leur efficacité dans l'amélioration de la tolérance du traitement des cancers, l'amélioration de la qualité de vie, la diminution du stress post-traumatique et des rechutes, et de permettre d'améliorer le quotidien des patients et de leurs familles au travers d'un espace convivial et vivant qu'est la Maison autour de la vie, en dehors des établissements de santé » explique le docteur Kais Aldabbagh, président de l'association Onco Oise.

Cet espace s'adresse aux patients habitant Compiègne et ses environs. Des prestations de soins de support adaptés aux besoins des malades leur sont désormais proposées au plus proche de leur domicile.

La maison « Autour de la vie » a notamment pour missions d'accueillir et écouter les personnes et leur entourage, de les

informer, les conseiller et les orienter en matière d'aides (matérielle, sociale, économique, juridique, professionnelle), de leur apporter un accompagnement social et psychologique. Des activités de bien-être sont également proposées dans différents domaines : onco-esthétique, conseil en image, diététique, cuisine, relaxation, sophrologie, réflexologie plantaire, initiation à l'hypnose, art thérapie, musicothérapie, activité physique...

D'une superficie de 90 m², la « Maison autour de la vie » située en rez-de-chaussée de la résidence La Grande Vénérie, 8 rue de Bournonville, se veut avant tout un espace de convivialité où les principes de gratuité, neutralité et confidentialité sont respectés. Elle est ouverte uniquement du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Contact au 06 31 53 58 84 ou par mail à maisonautourdelavie@outlook.fr ■

DISPARITIONS

Ils nous ont quittés



Jean-Jacques Razafindranazy

Compiègne a perdu un grand médecin, un homme respecté et apprécié de son équipe.

Le docteur Jean-Jacques Razafindranazy, urgentiste à l'hôpital de Compiègne depuis 2013 avait pris en charge les premiers patients atteints du Covid-19. Il a lui-même contracté la maladie et est décédé dans la nuit du 20 au 21 mars à l'âge de 67 ans.

Serge Donneux



Journaliste de la presse départementale et régionale et notamment responsable des éditions départementales du Courrier Picard / Courrier de l'Oise,

Serge Donneux avait également été un proche collaborateur du Président du Conseil régional de Picardie, Charles Baur, et était attentif à l'égard de toutes les activités d'intérêt général de Compiègne, du département et de la Picardie. Particulièrement attaché à notre ville, Serge Donneux avait aussi contribué, aux côtés de Nicolas Leday, à la création de la Foire aux Fromages et aux Vins. Il nous a quittés début avril.

François Ducarme



François Ducarme est décédé le 17 mars 2020.

Mémoire sociologique et historique de Compiègne, Vice-Président et membre fondateur de la Sauvegarde de Compiègne, trésorier de la SPFC, membre du bureau de la Collectionnoise, François Ducarme était un chercheur infatigable en histoire locale, amoureux de Compiègne, sa ville natale. Il venait de faire don à la Ville de Compiègne de la totalité de ses travaux. La Ville de Compiègne lui en est particulièrement reconnaissante et perpétuera sa mémoire.



Marie Pawlik

Après la seconde guerre mondiale, la Pologne rappela bon nombre de ses ressortissants qui travaillaient en France,

pour reconstruire le pays. Marie Pawlik et son mari Stanislas retournèrent alors vivre à Elblag, notre ville jumelle. « Marie Pawlik était une femme courageuse » souligne Eric Verrier, maire-adjoint et vice-président de l'association Oise Elblag. « En 1949, elle fit preuve d'une détermination sans faille pour défendre son mari injustement accusé d'espionnage et incarcéré par le régime stalinien lors de l'affaire d'Elblag ». En juillet dernier, lors des commémorations du 70^e anniversaire de l'affaire d'Elblag en Pologne, son témoignage, recueilli par sa petite-fille Maryna, fut diffusé devant bon nombre d'historiens et de scientifiques.

Marie Pawlik qui habitait la région depuis de nombreuses années, est décédée des suites du Covid-19. ■

CENTRES DE LOISIRS DE L'ÉTÉ

Inscriptions dès le lundi 25 mai



Les inscriptions pour les centres de loisirs de cet été devront être effectuées sur le portail famille du site internet de la Ville de Compiègne du lundi 25 mai au lundi 22 juin (pour le mois de juillet) et jusqu'au lundi 20 juillet (pour le mois d'août).

➤ Les centres de loisirs accueillent les enfants de 3 à 16 ans, de 8h à 12h et de 13h30 à 18h, avec possibilité de bénéficier d'un service de restauration le midi.

Juillet

Les centres se dérouleront : du lundi 6 au vendredi 31 juillet.

Seront ouverts :

- Centre Jeanne d'Arc (3/5 ans) : école maternelle Jeanne d'Arc, rue de la Baguette
- Centre Hersan (6/12 ans) : école Hersan, 3 rue Martel
- Centre Pompidou 2 (3/5 ans) : école maternelle Pompidou 2, allée Pierre Coquerel
- Centre Pompidou B (6/12 ans) : école Pompidou B, allée Pierre Coquerel
- Centre Hammel maternel (3/5 ans) : école maternelle Hammel, rond-point de la Victoire

- Centre Hammel élémentaire (6/16 ans, seul centre à accueillir les ADOS) : école élémentaire Hammel, rond-point de la Victoire

Août

Les centres se dérouleront du lundi 3 au mercredi 26 août

Ils seront fermés les 27 et 28 août pour permettre le nettoyage des locaux et laisser le temps au personnel de l'Education nationale de s'installer dans de bonnes conditions afin de préparer la rentrée scolaire.

Les centres ouverts seront :

- Centre Saint Lazare (3/5 ans) : école maternelle Saint Lazare, rue Vermenton

- Centre Saint Lazare (6/12 ans) : école Saint Lazare élémentaire, rue Vermenton
- Centre Pompidou 1 (3/5 ans) : école maternelle Pompidou 1 rue Edouard Branly
- Centre Pompidou B (6/12 ans) : école Pompidou B, allée Pierre Coquerel
- Centre Charles Faroux 1 (3/5 ans) : école maternelle Charles Faroux 1, rue du Général Weygand
- Centre Charles Faroux A (6/16 ans, seul centre à accueillir les ADOS) : école élémentaire Charles Faroux A, rue du Général Weygand. ■